

Communiqué de presse – Paris, 20 octobre 2022

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS RELATIFS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2022

Les actionnaires de Pernod Ricard sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 10 novembre 2022 à 14 heures, à la Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris.

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n° 119 du 5 octobre 2022 et l'avis de convocation au BALO n° 128 du 26 octobre 2022 et dans les Affiches Parisiennes sous la référence A22234428, un journal d'annonces légales. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée Générale Ordinaire figurent dans ces avis.

Vous pouvez consulter et télécharger les informations et documents relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire sur le site Internet de Pernod Ricard, à l'adresse suivante : <https://www.pernod-ricard.com/fr/> (sous l'onglet Investisseurs : Présentations et Informations réglementées, Informations réglementées Assemblées Générales, Assemblée Générale 2022).

Conformément aux articles R. 225-83 et R. 225-89 du Code de commerce, les documents qui doivent être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre des de l'Assemblée Générale Ordinaire seront disponibles au siège social de Pernod Ricard, 5, cours Paul Ricard, 75008 Paris, à partir du 26 octobre 2022, quinzième jour précédant l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les documents prévus à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce, peuvent être consultés sur le site Internet de la Société à l'adresse indiquée ci-dessus, à compter de ce jour, vingt-et-unième jour précédant l'Assemblée Générale Ordinaire.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut, jusqu'au cinquième jour inclus avant l'Assemblée Générale Ordinaire, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les actionnaires propriétaires de titres au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance de ces documents au siège social de Pernod Ricard ou envoyer une demande par email à l'adresse suivante : ag2022@pernod-ricard.com.

Prochain rendez-vous : Résultats du 1^{er} semestre 2022/23 – Jeudi 16 février 2023

A propos de Pernod Ricard

Pernod Ricard, n° 2 mondial des Vins et Spiritueux avec un chiffre d'affaires consolidé de 10 701 millions d'euros en 2021/22, possède 17 des 100 premières marques mondiales de spiritueux et dispose d'un des portefeuilles les plus prestigieux et les plus diversifiés du secteur : plus de 240 de ses marques premium sont distribuées dans plus de 160 marchés. Ce portefeuille comprend notamment la vodka Absolut, le pastis Ricard, les Scotch Whiskies Ballantine's, Chivas Regal, Royal Salute et The Glenlivet, l'Irish Whiskey Jameson, le cognac Martell, le rhum Havana Club, le gin Beefeater, la liqueur Malibu ou les champagnes Mumm et Perrier-Jouët. Fidèle à sa feuille de route RSE « Préserver pour Partager », le Groupe s'est donné pour mission de cultiver la magie des relations humaines dans une approche durable, responsable et créatrice de valeur sur le long terme. Son organisation décentralisée permet à ses 19 480 salariés d'agir comme les ambassadeurs d'une convivialité inclusive et porteuse de sens. Mettant en œuvre son plan stratégique Transform & Accelerate, Pernod Ricard s'appuie désormais sur sa « Plateforme de convivialité », nouveau modèle de croissance rentable permettant une constante adaptation aux besoins des consommateurs grâce à l'utilisation des données et de l'intelligence artificielle.

Pernod Ricard est coté sur Euronext (Mnémo : RI ; Code ISIN : FR0000120693) et fait partie des indices CAC 40 et Eurostoxx 50.

Contact

Service Actionnaires Pernod Ricard

0 800 880 953